

Le vignoble lotois

Analyse de situation face aux dégâts sur la filière

Objectif : Alerter les pouvoirs publics face à la situation des viticulteurs

Cette note a été rédigée suite à de nombreuses enquêtes de terrain menées par notre animatrice technique, Lucile Dréon. Elle se base donc sur le retour direct de son expérience et des remontées de terrain des viticulteurs eux-mêmes.

Le contexte

Le vignoble lotois connaît actuellement plusieurs crises :

- **Une crise économique** avec des pratiques de consommation qui évoluent vers des vins blancs et rosés, plutôt légers. Le syndicat de l'AOC Cahors (vins exclusivement rouges tranquilles) travaille en conséquence à l'évolution des produits.
- **Une crise climatique importante.** Le Lot est gravement touché par le changement climatique, comme les épisodes des cinq dernières années en attestent.



Bio 46, le groupement des agriculteurs bio du Lot, accompagne les vignerons biologiques du département, qui se sont engagés pour un mode de production plus respectueux de l'environnement, en travaillant notamment pour l'adaptation des pratiques en vue de la crise climatique actuelle et à venir.

En 2024, le Lot a été gravement touché par la vague de froid de début avril, avec des pertes très importantes liées à plusieurs nuits de gel consécutives. Cette année, **des aides compensatoires** à la perte seront nécessaires pour permettre aux viticulteurs de se maintenir, au vu des crises climatiques des dernières années. Cependant, elles ne sont pas une solution pérenne ni valorisante pour les vignerons.

21 rue Joachim Murat
46 000 Cahors

07 81 35 12 96

bio46@bio-occitanie.org

D'autres mesures sont à proposer afin de permettre aux producteurs des solutions durables sur les domaines viticoles.

Face au dérèglement climatique, les propositions et pistes de travail de Bio 46

Voici le retour de Bio 46 sur les problématiques climatiques principales en viticulture liées au changement climatique :

Des hivers trop doux suivis du gel printanier

Les conditions climatiques actuelles d'hiver entraînent un départ précoce de la végétation, même sur les variétés tardives. Le gel d'avril brûle alors cette végétation en avance avec des ravages de plus en plus importants (végétation très précoce et débournement de la plupart des bourgeons).

Dans le Lot, les vignes ont été touchées par ce phénomène ces quatre dernières années, avec en 2021 et 2024 des dégâts importants et généralisés.

Nos propositions

- Axer les recherches sur des **méthodes de taille** pour retarder le démarrage de la végétation sans épuiser les vignes.
- Travailler sur des **variétés plus tardives**.
- **Systèmes d'aspersion** et d'automatisation pour protéger les vignes (efficace jusqu'à -7°C). L'eau utilisée n'est pas consommée par la plante (car la période est rarement sèche dans le Lot) et repart donc directement dans le sol et les nappes.

Cette technique est la **plus performante et intéressante en termes de lutte contre le gel**. Ce système n'est pas polluant, ni énergivore (contrairement aux bougies et hélices) et permet une meilleure action.

Trop peu de vignerons sont actuellement équipés par ce système qui demande un fort débit d'eau constant sur la période à risque et donc un équipement adéquat (pompe, tuyaux, filtres, ...) qui a un coût important.

- **Couverture des vignes** (essai de voiles d'hivernage par certains producteurs) encore peu de données sur la méthode et peu de moyens pour faciliter la mise en place. Il existe des blocages au niveau de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), qui estime que le voile viendrait modifier l'aspect « terroir » nécessaire dans les AOC. Des expérimentations sont en cours, suivies par l'INAO.
- **Tunnel froid** (même problématique de blocage INAO et coût d'investissement très élevé, manutention et impact sur les paysages).

De fortes pluies et des températures élevées

On constate des pluies importantes au printemps/été accompagnées de températures douces et chaudes. Ces conditions favorisent l'apparition de maladies fongiques (mildiou / Black rot / Oïdium).

Le Lot a été touché par ce phénomène en 2021 (été avec retard de maturité), 2023 (très gros dégâts fongiques) et 2024, avec des risques de contaminations et des dégâts importants de maladies fongiques pour ces deux dernières années.

Nos propositions

- Continuer à travailler sur **des cépages résistants** et faciliter leur accès.
- **Optimiser** les moyens de lutte (protocole de traitement, disponibilité du matériel...).
- **Éviter les vignes en friches** et non entretenues afin de limiter les réservoirs de maladies (mildiou, Flavescence Dorée, ...).
- **Couvrir les vignes** pour éviter les propagations des maladies. Cette solution reste drastique, demanderait des infrastructures importantes, avec un

impact sur le paysage. De plus, les blocages réglementaires sont les mêmes que cités au premier point.

Des fins d'été caniculaires

Les fins d'été chaudes et sèches peuvent bloquer le métabolisme des végétaux, stoppant la transformation en sucres. Cela peut entraîner des mauvaises qualités de vin, mais aussi des baisses de rendement importants (- 20% sur certains domaines en 2023 lié à la sécheresse de fin d'année). La vigne, sur ce point, reste plus résistante que d'autres végétaux mais est tout de même impactée.

Le Lot a été touché par des sécheresses estivales / automnales en 2019, 2022 et 2023 (sur la fin de l'été).

Nos propositions

- Favoriser les **recherches** sur les variétés adaptées.
- **Système d'irrigation** pour débloquer la vigne. L'objectif ici n'est pas d'apporter l'eau nécessaire à la plante, mais d'éviter les blocages physiologiques. Se posent les questions de la disponibilité et de la gestion de l'eau, ainsi que les modalités de mise en place et de contrôle.

Des discussions sont en cours dans les différents syndicats de la profession concernant ces solutions.

La grêle

On constate des épisodes de plus en plus fréquents et violents, mais très localisés (contrairement au gel) et imprévisibles.

Notre proposition

- Le seul moyen de lutte efficace reste **le filet paragrêle** (autorisé).

D'autres alternatives ?

Pour la plupart des problématiques, l'une des solutions reste le travail sur les variétés. Or, ces cépages résistants sont encore peu nombreux et non inclus dans les AOC. Certaines pratiques sont elles aussi non incluses dans les cahiers des charges des AOC ou des IGP.

Ainsi, **la révision des cahiers des charges** en fonction de ces problématiques serait souhaitable.

Des solutions annexes pourraient être soutenues par les pouvoirs publics.

- Cellule de veille sur les initiatives innovantes des producteurs indépendants et recensement des solutions qui fonctionnent.
- Permettre à la recherche de travailler sur les moyens d'adaptation, comme l'agroforesterie, sur laquelle peu de données existent actuellement, la mycorhization, la stimulation biologique, la génétique (nouveaux cépages), ...
- Proposer **des aides à l'investissement** pour les viticulteurs sur les bases de ces résultats.